

Contrat engagement solidaire 2024-20245 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

PANIER LÉGUMES

PRODUCTEUR

Entre
EARL Carreau A et V (alias Virginie Carreau)
 Délices du Potager
 1, rue des maraîchers - 28310 POINVILLE
 dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse mél
 dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de récolte en vue de soutenir la maraîchère de la ferme des Délices du Potager.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ.E à jour de sa cotisation pour l'année civile en cours : PREFINANCER la production,
PRENDRE SA PART tous les jeudis (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),
ASSUMER les imprévus liés à la production,
ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire :
LIVRER DES PRODUITS de qualité disponibles à mesure qu'ils mûrissent pour composer des paniers variés,
ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,
INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,
ACCUEILLIR les abonné.e.s sur sa ferme,
ADHÉRER au réseau AMAP Ile-de-France.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, pandémie...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'agriculteur et tous les membres de l'association.

PARTAGE DE RÉCOLTE

Espace sportif Louis Blériot
 2 avenue des meuniers
 91150 ETAMPES

Tous les JEUDIS

Venez aider à l'installation à 17h45

De 18 h à 19 h 30

Premier partage : 03/10/2024
 Dernier partage : 25/09/2025

Pas de distribution aux vacances de Noël le 26/12/2024 et le 2/01/2025 ainsi qu'une trêve de quatre semaines au printemps: les 24/04 ; 1/05 ; 8/05 et le 15/05.
 Un double panier pour compenser sera servi le 19/12/2024

Je m'abonne

Grand Panier GP
 46 x 25 €
 1 150 € l'année

Petit Panier PP
 46 x 15.50 €
 713 € l'année

ENGAGEMENT

Veuillez remplir le tableau ci-contre.
 Chèque à l'ordre de EARL Carreau A et V tous datés de la signature du contrat.

L'ABONNÉ(E)
 Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LE PRODUCTEUR "lu et approuvé"

DATE

TARIFS

Grand Panier GP
 25 €

Petit Panier GP
 15.50 €

La période couvre 46 paniers

Il est possible de souscrire en binôme à un grand panier (ou exceptionnellement à un petit panier). Dans ce cas, les abonné.e.s viennent une semaine sur deux, le partage n'est pas pris en charge par l'AMAP.
Concernant le paiement, chaque abonné rédige un chèque sur 2.

Je choisis (cochez votre choix de paiement)

1 fois
 GP : 1 150€
 PP : 713 €

4 fois
 GP : 4x 287,5€
 PP : 4x 178.25 €

10 fois
 GP : 115 €
 PP : 71,30 €

Débit novembre 2024 Débit Nov 2024
 Fév/ avril/juin 2025 Débit : tous les mois de novembre 2024 à août 2025

PAIEMENT

| | EMETTEUR - N° chèque | Montant |
|----------|----------------------|---------|
| Novembre | | |
| Décembre | | |
| Janvier | | |
| Février | | |
| Mars | | |
| Avril | | |
| Mai | | |
| Juin | | |
| Juillet | | |
| Août | | |

Je change le monde ! en devenant AMAPien.ne

Manger de bons légumes bio produits localement en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

AUCUN ABONNEMENT N'EST POSSIBLE SANS ADHÉSION PRÉALABLE A L'ASSOCIATION.

J'adhère 20€

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org

J'imprime et je complète :

- le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 20€ .

- **si je suis nouvel.le adhérent.e** : le bulletin d'adhésion et le règlement intérieur.

Je le(s) donne un jeudi en passant mon premier contrat de la saison (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque de 20€ :

A l'ordre de l'association : Le Panier de la Tour Penchée

Ma part Colibri

Je participe une fois par trimestre en m'inscrivant un jour de distribution pour aider au partage des légumes.

1 3 PERSONNES 17 h 40 – 17 h 50

Avant l'arrivée des légumes : Installation.

2 6/8 PERSONNES 17 h 50 – 18 h

Arrivée des légumes : déchargement et installation des caisses pour la distribution.

3 4/5 PERSONNES 18 h – 19 h

Partage des récoltes : accueil et distribution à l'ensemble des amapien.ne.s.

4 4/5 PERSONNES 19 h – 19 h 30

Partage des récoltes (suite), rangement des caisses vides, du matériel et nettoyage de la salle.



**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mél : panier.tourpenchee@gmail.com



**CONTRAT
ENGAGEMENT**

2024-2025
PANIER LÉGUMES

**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mél : panier.tourpenchee@gmail.com